

Résolution présentée par la République du Honduras

Thème : Conflits et Sécurité Internationale

Concerne : L'expansion du système carcéral mis en place au Honduras à l'échelle internationale

L'Assemblée Générale,

- Alarmée par un taux d'homicides élevé, le Honduras est l'un des pays les plus violents d'Amérique centrale : une augmentation continue du taux d'agressions lié aux gangs, l'échec répété de nombreux systèmes judiciaires et carcéraux à bloquer la montée des organisations criminelles, la surpopulation et la vétusté des prisons traditionnelles, souvent incapables d'assurer la sécurité, la discipline et la réinsertion des détenus dangereux,
- Déplorant que de nombreux États restent sans solution efficace pour maîtriser les criminels de haute dangerosité et les réseaux organisés, on en déduit que les approches dites "douces" de la réinsertion et de la justice réparatrice n'ont pas réussi à réduire durablement la criminalité et que la présence de la peur et de l'insécurité continuent de dominer la vie quotidienne de millions de citoyens, en raison de la faiblesse du système carcéral,
- Rappelant que le Honduras a lancé une importante réforme pénitentiaire en 2023 avec la création de méga-prisons modernes capables d'accueillir jusqu'à 20 000 prisonniers dans des infrastructures ultra-sécurisées,
- Soulignant que le modèle hondurien repose sur une politique de fermeté : une approche centralisée, sécurisée et dissuasive, que la construction de méga-prisons permet une meilleure surveillance, une réduction des évasions et une gestion plus rationnelle des prisonniers dangereux,
- Décide de reconnaître le modèle des méga-prisons honduriennes à l'international comme une proposition innovante et efficace de la lutte contre la criminalité organisée et la surpopulation carcérale ;
- de répandre ce modèle à internationale depuis un programme de coopération sécuritaire entre États volontaires ;
 - de créer un comité international d'expertise chargé d'étudier les conditions techniques, économiques et juridiques nécessaires à la reproduction du modèle hondurien dans d'autres pays ;
 - d'encourager les États membres à investir dans la construction de méga prison afin de garantir un contrôle régulier du respect des droits fondamentaux à l'intérieur de ces nouvelles structures, afin de prévenir toute dérive ou abus.

Le texte français fait foi.